

Développement territorial viable, capital social et capital environnemental

Quels liens ?

Christiane Gagnon, Jean-Guillaume Simard, Luc-Normand Tellier and Serge Gagnon

Volume 8, Number 2, octobre 2008

La nature des sciences de l'environnement : quels enjeux théoriques, pour quelles pratiques ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/019972ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, C., Simard, J.-G., Tellier, L.-N. & Gagnon, S. (2008). Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ? *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 8(2).

Article abstract

The analysis of the dynamics of development belongs, for the most part, to the domain of economics and as a result, the spatial, social and environmental dimensions are often overshadowed by the study of economic growth. However, the interactions between the social and environmental components and their impacts on the territorial dynamics of local communities, over and above those of poverty and environmental degradation, constitute new areas for reflection. Regional studies (Aydalot, 1985; Friedman et Weaver, 1979; Stöhr, 1981) and geography (Desmarais et Richot, 2000; Mohan et Mohan, 2002) have long focused on an "endogenous" or "bottom up" territorial approach to development. The paradigm of viable territorial development (VTD), combined with a humanistic approach to sustainable development (SD), provides a relevant interpretive framework for a better understanding of the links between the social and environmental dimensions of development (Gagnon, 2002; Theys, 2002). The paradigm envisaged here is one of social change characterized by a renewed mode of governance, the search for alternative solutions and the introduction of social and cultural criteria into decision-making. The theoretical framework is also based on the notions of social capital (Putman, 2001; Portes, 1988) and the somewhat less theorized environmental capital (Costanza et al., 1997). In addition, using the concept of community networks as indicator of the presence of social capital in a community, we examine community initiative regarding sustainable development. Following upon empirical research carried out in four "micro regions" of Quebec (FQRSC, Concerted Action 2005-2006), this article attempts to shed new light on the factors which determine territorial development.



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL VIABLE, CAPITAL SOCIAL ET CAPITAL ENVIRONNEMENTAL : quels liens ?

Christiane Gagnon¹, Jean-Guillaume Simard¹, Luc-Normand Tellier² et Serge Gagnon³, 1Université du Québec à Chicoutimi, courriels : christiane_gagnon@uqac.ca, jean-guillaume.simard1@uqac.ca, 2Université du Québec à Montréal, courriel: tellier.luc-n@uqam.ca, 3 Université du Québec en Outaouais, courriel : serge.gagnon@uqo.ca

Résumé : L'analyse des dynamiques de développement reste en grande partie le fait des sciences économiques. Ce faisant, les sphères spatiale, sociale et environnementale sont le plus souvent occultées au profit de l'étude de la croissance économique. Les interactions entre les composantes sociale et environnementale et leurs impacts sur la dynamique territoriale des communautés locales, au-delà de la pauvreté et de la détérioration environnementale, constituent un nouveau champ de réflexion. Les sciences régionales (Aydalot, 1985 ; Friedman et Weaver, 1979 ; Stöhr, 1981) et la géographie (Desmarais et Richot, 2000; Mohan et Mohan, 2002) s'intéressent d'ailleurs depuis longtemps à une approche territoriale « endogène » ou « par le bas ». De là, le paradigme de développement territorial viable (DTV), combiné à une approche humaniste du DD, constitue un cadre interprétatif pertinent pour mieux comprendre les liens entre le social et l'environnement (Gagnon, 2002; Theys, 2002). Il est ici envisagé comme une transformation sociale, caractérisée par un renouvellement du mode de gouvernance, la recherche de solutions alternatives et l'introduction de critères sociaux et culturels dans la prise de décision. Le cadre théorique s'appuie aussi sur les notions de capital social (Putman, 2001; Portes, 1988) et de capital environnemental (Costanza et al., 1997), un peu moins théorisé. En outre, à l'aide du concept de « connectivité civile », témoin de la présence de capital social dans une communauté, nous questionnons le dynamisme de la communauté en matière de valorisation de l'environnement. Le présent article tente donc d'apporter un éclairage nouveau sur les déterminants du développement territorial, suite à des recherches empiriques réalisées dans quatre territoires microrégionaux québécois (Gagnon et al., 2006).

Mots-clés : Développement territorial viable, capital social, capital environnemental

Abstract : The analysis of the dynamics of development belongs, for the most part, to the domain of economics and as a result, the spatial, social and environmental dimensions are often overshadowed by the study of economic growth. However, the interactions between the social and environmental components and their impacts on the territorial dynamics of local communities, over and above those of poverty and environmental degradation, constitute new areas for reflection. Regional studies (Aydalot, 1985; Friedman et Weaver, 1979; Stöhr, 1981) and geography (Desmarais et Richot, 2000; Mohan et Mohan, 2002) have long focused on an “endogenous” or “bottom up” territorial approach to development. The paradigm of viable territorial development (VTD), combined with a humanistic approach to sustainable development (SD), provides a relevant interpretive framework for a better understanding of the links between the social and environmental dimensions of development (Gagnon, 2002; Theys, 2002). The paradigm envisaged here is one of social change characterized by a renewed mode of governance, the search for alternative solutions and the introduction of social and cultural criteria into decision-making. The theoretical framework is also based on the notions of social capital (Putman, 2001; Portes, 1988) and the somewhat less theorized environmental capital (Costanza et al., 1997). In addition, using the concept of community networks as indicator of the presence of social capital in a community, we examine community initiative regarding sustainable development. Following upon empirical research carried out in four “micro regions” of Quebec (FQRSC, Concerted Action 2005-2006), this article attempts to shed new light on the factors which determine territorial development.

Key words : viable territorial development, social capital, environmental capital

Du développement territorial à la construction des savoirs

Le développement territorial peut être défini comme étant l'expression d'un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs multiples, la recherche de solutions alternatives à celles des superstructures économiques et l'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques, et ce dans une perspective humaniste du développement de l'ensemble des territoires habités. Comme le mentionne Bruno Jean, « avec la notion de développement territorial, les sciences sociales, dans une perspective multidisciplinaire et interdisciplinaire, se donnent les moyens de reconnaître l'importance du territoire, non

seulement comme une réalité biophysique bien tangible, mais aussi comme une construction sociale. » (Jean, 2006 : 467) À ce titre, le développement territorial sous-tend une démarche transversale de construction des savoirs.

Comprendre les interactions à l'œuvre entre les sphères du social, de l'environnement, de l'économie et du territoire - tout comme d'ailleurs entre les disciplines et les champs de recherche - est un défi scientifique d'envergure. La conceptualisation et la documentation de ces interactions révèlent une difficulté permanente et antinomique, car elles impliquent un processus à la fois de déconstruction/reconstruction de pans de la réalité pour une

construction de la connaissance. À ce propos, Edgar Morin parle du défi de la globalité « c'est-à-dire (de) l'inadéquation de plus en plus ample, profonde et grave entre d'une part un savoir fragmenté en éléments disjoints et compartimentés dans les disciplines, et d'autre part des réalités multidimensionnelles, globales, transnationales, planétaires et des problèmes de plus en plus transversaux, polydisciplinaires, voire transdisciplinaires. » (Morin, 1999 : 8).

Cette fragmentation et sur-spécialisation des savoirs - au détriment du sens, opinons-nous - mise en parallèle avec la globalité des problèmes mettent en relief la nécessité de questionner nos approches de recherche de même que nos méthodes scientifiques. La compréhension de la complexité et de la singularité des dynamiques territoriales, objet du présent texte, demandent une attention soutenue concernant les rapports d'interdépendance entre les grandes sphères du développement. Le paradigme du développement durable s'intéresse à ces rapports. Parmi ceux-ci, les liens entre les sphères du social et de l'environnemental font figure plus ou moins d'enfants pauvres, malgré la reconnaissance de l'imbrication entre pauvreté et dégradation environnementale, et ce, par la plupart des organisations internationales de développement et la fameuse Commission mondiale sur l'environnement et le développement qui a produit le rapport Brundtland (1988).

L'expression « développement territorial viable » (DTV) met l'accent sur les relations entre les composantes sociale et environnementale et sur leur viabilité (qualité du développement humain) et ce, à travers la notion de capital. La notion de capital social réfère à une littérature en pleine expansion (voir bibliographie) tandis que la notion de capital environnemental est encore peu utilisée. Appliquée aux territoires, cette notion de capital réfère au patrimoine des collectivités, c'est-à-dire à l'ensemble des richesses (naturelles, économiques, humaines, culturelles) données et construites de la même manière que le capital « économique » réfère au « patrimoine » d'un producteur, c'est-à-dire à l'ensemble des biens matériels lui permettant de créer de nouveaux biens dotés d'utilité. Par exemple, la présence d'imposants stocks de ressources naturelles (entre autres fauniques, halieutiques, minières), dans une communauté ne suffit pas pour assurer un développement viable, c'est-à-dire équitable pour l'ensemble des membres de la communauté territoriale. Le mode de gouvernance et de propriété foncière peut alors faire la différence entre une communauté dont le développement est fragilisé ou une communauté maîtrisant les facteurs de développement. Ainsi, le DD est entendu comme un développement qui « [...] imprime une transformation sociale en faveur de l'humain, de la vie, ce qui induit des valeurs et des choix politiques de paix, de solidarité (avec les générations futures et avec le Sud) et une réponse satisfaisante aux besoins fondamentaux de tous les hommes et de toutes les femmes. » (Gagnon, 2007)

Mieux cerner l'interface entre le capital social et le capital environnemental des populations locales, dans leur dynamique de développement territorial viable est l'objectif majeur de cet article. En d'autres mots, est-ce que la présence au sein d'une

communauté d'un niveau élevé de capital social est un gage pour le maintien et l'amélioration du capital environnemental ? Le présent article vise donc à mettre en dialogue les composantes sociale, environnementale et territoriale du développement des communautés locales dans une perspective exploratoire. Ce dialogue se fera en quatre temps. Dans un premier temps, nous préciserons les concepts de capital social et de capital environnemental ; dans un second, nous présenterons la recherche sur la dynamique territoriale de quatre Municipalités régionales de comtés (MRC) de quatre régions différentes du Québec en insistant surtout sur les approches méthodologiques choisies et leur complémentarité. Ensuite, nous discuterons de ces dynamiques territoriales en regard de l'interface social/environnemental. Enfin, dans un dernier temps, nous présentons une typologie des territoires eu égard à leur dynamique et aux facteurs de DTV.

Capital social et capital environnemental : une interface pour mieux comprendre les dynamiques territoriales

Pour mieux comprendre les dynamiques territoriales, nous avons choisi une interface, soit celle du social/environnemental. Définissons d'abord chacune de ces notions qui appartiennent à des champs de connaissance et de recherche différents.

Au cours des deux dernières décennies, le concept de capital social (CS) n'a cessé de croître en popularité. Le capital social « [...] refers to features of social organisation, such as trust, norms, and networks, that can improve the efficiency of society by facilitating co-ordinated actions » (Putman, 1993 : 167). D'abord associé à une utilité strictement individuelle (Bourdieu, 1986 ; Coleman, 1988), le concept s'est rapidement rattaché à des préoccupations davantage collectives comme la gouvernance et le développement des communautés (Putman, 1993 ; 1999 ; 2001). Portes mentionne que la popularité du concept de capital social s'explique par deux éléments : d'une part, le concept mise sur les conséquences positives de la sociabilité et, d'autre part, ces conséquences positives attirent l'attention sur l'influence que peuvent avoir des facteurs non-économiques dans le processus de développement (1988 : 2). Malgré qu'il n'existe pas de définition unique du capital social (Adam et Rončević, 2003 ; Woodhouse, 2006), des éléments communs sont identifiables.

Pour un grand nombre d'auteurs, le capital social représente un facilitateur de l'action sociale, et ce autant pour les individus que pour les collectivités (Adam et Rončević, 2003 ; Charbonneau, 2005). Il sous-tend deux composantes : l'une objective et l'autre subjective (Paxton, 1999). L'objective réfère aux réseaux de relations entre les individus. L'existence de réseaux sociaux (formels ou informels) serait une condition de base pour la création de CS. Cela indique que les individus sont liés à l'intérieur de l'espace social (Paxton, 1999 : 93). La subjectivité fait référence à la nature des liens entretenus entre les individus. Selon Paxton, ces liens vont être mus par des sentiments comme la confiance, la réciprocité et vont impliquer, dans une certaine mesure, des émotions diverses (amour, amitié, respect) (Paxton, 1999 : 93). Selon cette vision, le capital social est défini en termes de réseaux de relations

formels et informels qui se tissent entre individus ou encore entre groupes et qui sont mus par la confiance, la présence de normes communes et la réciprocité.

Il existerait au moins deux approches de recherche sur le capital social : 1) certains auteurs s'intéressent aux structures sociales permettant la création de capital social (Bourdieu, 1986 ; Portes, 1998 ; Putman, 1993 ; 1999 ; 2001) et dès lors les recherches portent davantage sur la nature et la forme que prennent les liens qui unissent les individus ; 2) d'autres analysent plutôt la dynamique globale de l'interaction entre individus dont sont issues des ressources sociales facilitant l'action collective (Coleman, 1988).

Bien que la majorité des auteurs voient dans le CS un facteur de promotion individuelle (Bourdieu, 1986 ; Coleman, 1988 ; Putman, 2001), d'autres voient dans ces réseaux sociaux un facteur de développement des communautés (Fukuyama, 1997 ; Paxton, 1999 ; Narayan et Pritchette, 1999 ; Mohan et Mohan, 2002 ; Woodhouse, 2006). C'est cette perspective qui nous intéresse ici.

Le capital environnemental (CE), aussi désigné par capital naturel, réfère aux notions d'écosystème et d'interaction entre organismes vivants et leur environnement physique (Costanza et al., 1997). Le capital environnemental comprend également les services fournis par les écosystèmes (MEA, 2005). Ceux-ci peuvent être définis comme les bienfaits que les hommes obtiennent des écosystèmes. Ces services vont de l'approvisionnement en eau potable aux bénéfices récréatifs retirés par les populations.

Le CE est principalement associé au concept de ressources naturelles : arbres, minerais, écosystèmes, atmosphère, etc. (Costanza et al., 1997 : 254). Cependant, le terme de capital associé à l'environnement doit également être interprété comme englobant d'autres fonctions, celles-là davantage intangibles, et n'étant pas directement associées aux mécanismes économiques à travers des activités de production et de consommation (Chiesura et De Groot, 2003 : 221). Berkes et Folke (1994) mentionnent que ce capital environnemental est constitué de trois composantes : les ressources renouvelables, les ressources non-renouvelables et les services fournis par les écosystèmes.

Les ressources renouvelables réfèrent aux ressources qui possèdent la capacité de se régénérer naturellement comme par exemple les poissons, les arbres et l'eau potable. Les ressources non-renouvelables sont celles qui, une fois extraites, ne peuvent se régénérer comme le pétrole et les minerais. En complément de ces *ressources*, les services pouvant être retirés des écosystèmes constituent également des éléments associés au capital naturel. Ces services sont multiples : des services d'approvisionnement (nourriture, eau), des services culturels (bénéfices spirituels, récréatifs et culturels), des services de régulation (régulation des maladies et des inondations) et des services de soutien (maintien des conditions favorables à la vie) (MEA, 2005 : V). Ces services, qui sont à plusieurs niveaux essentiels au maintien de la vie, se révèlent difficiles à quantifier. En lien avec ces services, certains auteurs feront

référence au seuil critique de capital naturel¹ (Chiesura et De Groot, 2003 ; De Groot et al., 2003) ou encore capacités de charge. Toutefois, l'identification précise de ce seuil critique ne fait pas unanimité et revêt des enjeux différents selon les territoires (De Groot et al., 2003). Maintenant, si le seuil critique du capital naturel fait référence aux conditions biophysiques de base pour le maintien des écosystèmes, plusieurs biens et services qui ne sont peut-être pas essentiels à la survie et à la reproduction des écosystèmes s'avèrent des déterminants importants du bien-être et, en contre partie, affectent directement la qualité de vie (Chiesura et De Groot, 2003 : 224).

Malgré son intérêt, cette définition de CE n'inclut pas la notion de gouvernance environnementale, soit les dimensions politique et culturelle de l'environnement, qui permet d'approfondir la dynamique des jeux d'acteurs entourant la gestion et la valorisation du patrimoine naturel. Car l'état du capital environnemental et des services qu'il engendre ne saurait être déchiffré sans la prise en compte de la dynamique des jeux d'acteurs qui les modèlent.

Ainsi la notion de gouvernance environnementale est définie comme une manière de « gouverner le territoire avec prévoyance, de gérer les ressources selon les principes de prudence écologique, de respect des besoins humains vitaux, de cycles temporels longs et d'interdépendance territoriale. Sous cette angle, la gouvernance ne se limite pas à un ensemble d'actes administratifs mais sous-tend un acte politique au sens d'une conduite collective éclairée intégrant de multiples territoires (du local au global), ressources (eau, air, sol) et temporalité (d'hier à demain). » (Gagnon et Fortin, 1999 : 95)

Pour mieux comprendre la dynamique du développement territorial : une complémentarité d'approches méthodologiques

La présente réflexion fait suite à une recherche, financée par le FQRSC (2005-2006), sur la dynamique territoriale de quatre MRC québécoises : Fjord-du-Saguenay située dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, Drummond dans la région du Centre-du-Québec, Papineau située en Outaouais et Memphrémagog située en Estrie (figure 1)². Un des objectifs était d'observer comment certains facteurs comme l'intégration régionale, la maîtrise sociale du territoire et le dynamisme en matière de valorisation du patrimoine (naturel, historique) influencent ou non la dynamique des territoires. Selon la

¹ Traduction libre de critical natural capital. Ce seuil critique se définit en fonction des services produits par les écosystèmes qui procurent des fonctions irremplaçables au maintien des conditions favorables à la vie.

² Action concertée sur les communautés locales. Un rapport est disponible en ligne au <http://www.uqac.ca/cgagnon/index.html>. Ces MRC ont été choisies en raison de ressemblances observées au niveau de leur structure économique, toutes orientées vers des grands secteurs d'activités comme la forêt, l'agriculture, le tourisme et l'agriculture. Toutefois, elles se différenciaient aussi par leur localisation géographique et leur indice de développement.

classification du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), deux de ces MRC étaient considérées comme à « fort développement » (Drummond et Memphrémagog) tandis que les deux autres comme présentant un fort potentiel mais un « faible développement » (Fjord-du-Saguenay et Papineau).

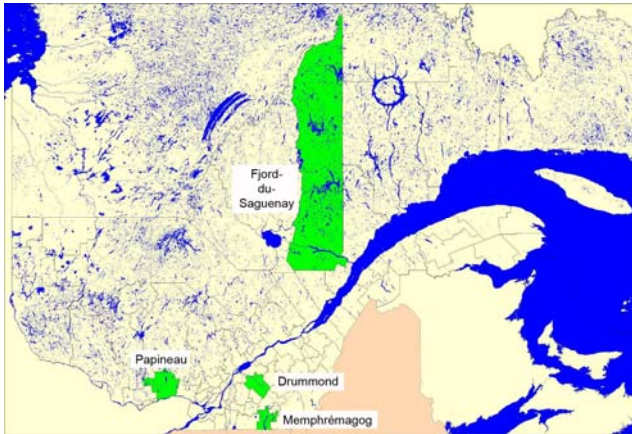


Figure 1. Localisation des MRC à l'étude

Cette classification repose sur un indice de développement pour l'ensemble des municipalités, territoires autochtones et territoires non organisés du milieu rural québécois. Il a été élaboré à partir de données issues du recensement national de 1996-2001. Cet indice est composé de sept indicateurs socio-économiques³. Bien que cette typologie des milieux « mercéens » puisse servir de comparatif, la mesure n'inclut pas des indicateurs plus qualitatifs comme le CS ou la qualité de l'environnement. Cela illustre le peu d'intégration de l'ensemble des sphères dans la mesure du développement. Quelques explications peuvent être avancées à cet effet : d'abord, dans la perspective économiciste du développement, l'environnement est compris comme un support, un réservoir de ressources utiles aux activités économiques. Ensuite, très souvent l'évaluation du social et de l'environnement est perçue comme subjective et moins scientifique. Dans le cas de cet indice, qui ressemble à celui de développement humain (IDH, ONU), le social est réduit aux dimensions démographique et formative.

Dans le cas qui nous occupe, l'indice a servi de balise dans le choix des MRC à l'étude. En outre, le choix d'une échelle

³ L'indice développé par le ministère des Affaires municipales et des Régions est élaboré à partir des sept variables suivantes : 1) le taux d'évolution de la population de la municipalité de 1996 à 2001, 2) le taux de chômage, 3) le rapport entre l'emploi et la population de 15 ans et plus, 4) la proportion du revenu des ménages provenant de paiements de transfert, 5) la proportion de la population à faible revenu, 6) le revenu moyen des ménages et 7) la proportion de la population de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9^e année.

territoriale locale ou microrégionale permet de mieux observer le niveau d'application du DD, les différentes dimensions (économique, sociale et environnementale) du DD et les niveaux de participation citoyenne (Lethonen, 2004). Selon Theys (2002), il importe de s'intéresser à cette échelle d'application du DD et de tracer les liens qui unissent l'organisation sociale et la gestion du capital environnemental.

Afin de mieux comprendre les facteurs de la dynamique territoriale, nous avons adopté une démarche multidisciplinaire et transversale et opté pour une complémentarité d'approches méthodologiques, d'abord rattachées à des disciplines. La recherche a permis d'expérimenter une démarche intégrée (économique, sociale, environnementale, géographique, historique) et multiscale (du local au macrorégional en passant par le microrégional), à partir de trois méthodes d'analyse : l'analyse topodynamique, la géographie structurale et l'analyse socio-environnementale.

L'analyse topodynamique découle directement de la théorie économique spatiale et, plus particulièrement, de la théorie de la localisation (Tellier, 1989 ; 1992). Elle consiste à trouver les valeurs des paramètres caractéristiques d'un processus complexe de localisation qui permettent de reproduire, sur ordinateur, l'évolution observée d'une distribution spatiale de population ou de production. Une fois ces valeurs établies, il devient possible de simuler sur ordinateur l'évolution prévisible de la distribution spatiale observée au cours des années qui viennent. L'approche topodynamique permet de produire des projections de population et de production sur des périodes de temps relativement longues et ce, avec un haut niveau de cohérence.

La géographie structurale (Ritchot, 1991 ; Desmarais et Ritchot, 2000) permet de rendre compte de la genèse, du développement, de la transformation et de l'évolution d'un territoire en s'inscrivant dans le champ général du structuralisme scientifique. Dans cette perspective, il s'agit de préciser les deux enjeux suivants : d'abord, le rôle déterminant de la valorisation pionnière des territoires dans la structuration d'un espace en faisant ressortir les motivations anthropologiques et socioculturelles qui interviennent dans la mise en valeur des paysages ; ensuite, le profil de la perception actuelle des territoires, laquelle est mise en relation avec la valorisation pionnière afin de valider l'apport des déterminants anthropologiques.

Enfin, l'analyse socio-environnementale s'inscrit dans le courant de recherche appliquée à la planification territoriale et l'évaluation des incidences sociales et environnementales de l'aménagement et du développement. La pertinence de cette approche s'appuie sur la mise en lien des conditions « objectives »⁴ de vie d'un milieu donné, de l'état de l'environnement à l'échelle d'un territoire et des représentations d'acteurs par rapport à ce même territoire. L'analyse socio-environnementale favorise une transversalité dans l'analyse des problématiques, une mobilisation des

⁴ C'est-à-dire plus sur la base des données statistiques et documentaires.

compétences et, de façon incontournable, une mobilisation des savoirs des populations concernées, voire affectées à l'aide de la recherche participative (recherche-action)⁵.

La combinaison des approches a permis d'alimenter une banque de données multisectorielles et multiterritoires. Le recours à des statistiques a permis de documenter des dimensions de l'économie, du social et de l'environnement, mais pas forcément leurs interrelations. C'est pourquoi quatre entrevues collectives (une par MRC) ont été effectuées avec les acteurs régionaux afin non seulement de valider les données quantitatives mais d'observer des interrelations à partir des perceptions des acteurs, suite à la présentation du rapport de projections, de l'analyse *shift and shares*⁶ de l'état des lieux ou bilan de leur territoire sur la base de neuf enjeux de DTV. Mais le focus sur les interrelations entre les sphères du social et de l'environnemental, vues comme des éléments indissociables (Pretty et Ward, 2001; Lehtonen, 2004) nécessitaient une réflexion approfondie, a posteriori, au-delà des hypothèses posées par la recherche initiale. Précédemment à cette discussion, présentons d'abord les résultats de recherche liés à l'identification des facteurs stratégiques de la dynamique territoriale.

Les facteurs stratégiques de la dynamique territoriale

L'objectif principal de la recherche était d'identifier les facteurs influençant la dynamique territoriale des MRC afin de mieux comprendre les contraintes et les conditions de succès du développement des communautés (Gagnon, Gagnon et Tellier, 2006). Cette identification résulte de l'analyse de données géographiques, économiques, sociales et environnementales. Seulement trois facteurs stratégiques⁷ ont

⁵ Pour plus d'information sur la méthodologie employée pour la recherche, consultez Gagnon, Gagnon et Tellier (2006).

⁶ L'analyse « *shift and share* » décompose la variation de l'emploi d'une industrie donnée dans une MRC particulière au cours d'une période en trois composantes : 1- la croissance qu'aurait connue ladite industrie de cette MRC si cette industrie avait connu la même croissance que l'économie canadienne au cours de la période considérée (« *effet de la croissance nationale* ») ; 2- la partie de la croissance de cette même industrie qui est attribuable au fait qu'au cours de la période considérée, ladite industrie a mieux performé ou moins bien performé que l'ensemble de l'économie canadienne au niveau national (« *effet de la spécificité de l'industrie visée* ») ; 3- la partie de la croissance de l'industrie considérée dans la MRC étudiée qui est attribuable au fait qu'au cours de la période considérée, cette industrie a mieux performé ou moins bien performé dans cette MRC que dans l'ensemble du Canada (« *effet de la performance régionale de l'industrie visée* ») (Gagnon, Gagnon et Tellier, 2006).

⁷ La recherche avait permis d'identifier un total de cinq facteurs stratégiques. Outre les facteurs sélectionnés pour le présent texte, deux autres, ceux-ci touchant la localisation géographique et la dynamique entre les milieux ruraux et urbains, avaient également été identifiés comme éléments influençant la dynamique du développement territorial. Pour un

été retenus pour les fins de la présente réflexion intégrant les notions de CS et CE :

- 1) l'intégration d'un territoire dans son ensemble régional s'avère être une caractéristique commune aux territoires dits « gagnants ». Cette intégration dépend, entre autres choses, de la vitalité socio-économique du milieu qui est ici analysée en fonction de l'évolution démographique et de la structuration de l'emploi à l'échelle du territoire microrégional (MRC);
- 2) la connectivité civile présente sur un territoire se révèle une condition importante du développement des communautés. Cette mise en réseau des membres d'une communauté est associée au capital social et peut être envisagée comme un déterminant du développement territorial en permettant une plus grande conscientisation de la population face aux enjeux qui les affectent et ultimement en favorisant un rapprochement de ces populations et de leurs besoins dans le processus décisionnel. Trois variables ont servi à documenter ce facteur : taux de scolarité, niveau de criminalité et engagement communautaire ;
- 3) enfin, malgré l'absence de caractéristiques socio-économiques favorables, les territoires, où les acteurs territoriaux font preuve de dynamisme, de gouvernance participative, de fierté et de vision à long terme, sont bien positionnés. Le dynamisme endogène, en matière de valorisation du patrimoine et de l'environnement, semble s'affirmer comme une stratégie implicite de développement. Pour en cerner l'étendue, les variables du tourisme et de la villégiature, de la réglementation environnementale et de la valorisation du patrimoine ont été retenues.

L'intégration du territoire dans un ensemble régional comme facteur stratégique

L'intégration régionale peut être définie comme étant la position occupée par une communauté face à son environnement régional, provincial, national voire international. D'un point de vue économique, la notion d'intégration renvoie aux « échanges », c'est-à-dire aux « transactions » qui s'effectuent entre les territoires. Ainsi, plus une communauté entretient de liens avec son environnement immédiat (villes, MRC, région administrative), plus elle y sera intégrée. De plus, une MRC aura plus de chance d'être performante si la région à laquelle elle appartient fait preuve de vitalité.

Mais cette intégration peut aussi témoigner de la force et de la qualité des réseaux tissés par la ou les communautés. La littérature sur le capital social fait référence au *bridging* capital social (Putman, 2001 ; Woodhouse, 2006). Ce type de capital

aperçu de l'ensemble des facteurs stratégiques, se référer au rapport synthèse de recherche (Gagnon, Gagnon et Tellier., 2006).

social serait créé à partir d'interactions développées entre les membres de groupes hétérogènes. De cette manière, la mise en réseau élargie qui caractérise le *bridging* capital social permet d'augmenter le potentiel de diffusion de l'information et ultimement la mobilisation des ressources (humaine, financière entre autres).

Évolution démographique : les MRC à fort développement présentent un bilan positif

L'évolution démographique sert de témoin quant à la vitalité des territoires. Une baisse démographique significative est très souvent suivie de répercussions socioéconomiques, telles les fuites des capitaux et de la main-d'oeuvre, les services publics ou privés (petits commerces de services) moins accessibles et plus coûteux compte tenu du nombre d'habitants, etc. (MDERR, 2006).

L'étude de l'évolution démographique des quatre MRC nous révèle deux dynamiques distinctes. D'une part, les MRC à *fort potentiel* ou faible développement (Papineau et Fjord-du-Saguenay) présentent de moins bonne performance que les MRC à *fort développement* (Memphrémagog et Drummond). Ainsi, la MRC du Fjord-du-Saguenay a subi au cours des dernières années une détérioration de son évolution démographique tandis que la MRC de Papineau présente une stabilité de sa population. De l'autre côté, les MRC à *fort développement* présentent des améliorations de leur performance démographique. Depuis 1986, les MRC de Drummond et de Memphrémagog ont toutes deux bénéficié d'une augmentation de leur population.

Dans les MRC à *fort développement*, il existe aussi une performance démographique dans les villes centres (ou de grande importance). Ainsi, Drummondville dans la MRC de Drummond a vu sa population croître plus rapidement que les autres villes de son territoire. Même chose pour Magog dans la MRC de Memphrémagog. Par contre, les agglomérations de Chicoutimi et Jonquière dans la MRC du Fjord-du-Saguenay ont vu leur population diminuer en comparaison au reste du territoire. Fait intéressant à mentionner, la MRC de Papineau, bien que considérée comme rurale, présente des hausses démographiques dans les municipalités regroupant le plus d'habitants.

Situation de l'emploi : la proactivité des MRC à fort développement

La capacité d'une communauté à déployer une stratégie de développement industriel en lien avec les contextes national et international s'avère un outil important dans le processus de développement territorial. L'enjeu fondamental réside dans l'aptitude à créer des liens à l'extérieur de la communauté tout en favorisant un sentiment de coopération et de collaboration à l'intérieur même du milieu (Woodhouse, 2006).

D'entrée de jeu, les liens avec les contextes national et international font ressortir des distinctions entre les MRC à *fort développement* et celles à *fort potentiel*. Si la majorité des MRC à l'étude subissent des transformations dues à ces

contextes, notamment au plan de leur structure industrielle, il semble que les MRC à *fort développement* tirent des opportunités de leur situation particulière. La MRC de Drummond possède une structure industrielle diversifiée qui parvient à demeurer concurrentielle par le dynamisme et l'innovation de ses entrepreneurs. Cette situation est principalement tributaire de la forte conscientisation des gens d'affaires à la nécessaire diversification de l'économie. Le bouleversement du secteur manufacturier dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, qui était alors le secteur moteur de l'économie régionale, ne laissait aucun autre choix. Le même phénomène est observé pour la MRC de Memphrémagog qui, malgré une structure industrielle désavantageuse, parvient à maintenir un dynamisme local fort grâce, entre autres, aux efforts investis dans la valorisation de ses paysages. L'appui de l'État est également avancé par les intervenants des milieux comme un élément important du processus de diversification économique des régions.

À l'inverse, la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui vit une déstructuration de son secteur industriel, historiquement très fort et lié aux multinationales des filières bois et aluminium, et qui possède un environnement naturel unique, ne parvient pas à compenser par le tourisme et la villégiature. Pourtant, les observations faites dans la MRC Papineau, également considérée à *fort potentiel*, démontrent une plus grande vigueur et un plus grand optimisme des intervenants du milieu. Dans la MRC Papineau, ce qui est perçu comme un désavantage par les acteurs de la MRC du Fjord-du-Saguenay (pertes d'emplois dans le secteur primaire, tertiarisation de l'économie, vieillissement de la population, arrivée massive des baby boomers) semble se transformer en atout favorisant la créativité et l'adaptation.

La connectivité civile : le capital social dans la dynamique de développement territorial

Le capital social fait référence aux réseaux de relation qui se tissent entre individus et entre groupes. Ainsi, la présence de capital social dépend du niveau de connectivité présent dans une communauté. La présence de capital social s'avère un indicateur témoignant du niveau de maîtrise sociale du territoire, celle-ci pouvant être définie comme étant le « pouvoir revenant aux communautés locales forgé dans un rapport de négociation partenariale entre les organisations privées et/ou publiques et les communautés concernant l'aménagement du territoire, la qualité de l'environnement, le cadre de vie et la gestion des ressources naturelles. » (Gagnon, 2002) La maîtrise sociale du territoire fait explicitement référence à la notion de développement endogène. Des thèmes comme la solidarité territoriale (Friedmann et Weaver, 1979), la mobilisation des capacités et des ressources des individus pour le bien commun (Stöhr, 1981) et l'économie informelle, c'est-à-dire l'économie qui se développe en dehors des cadres administratifs dictés par l'État (Aydalot, 1985) mettent de l'avant l'importance des processus de sociabilité de même que les déterminants non-économiques dans la dynamique de développement.

Pour mesurer la présence du capital social, nous avons retenu trois indicateurs : 1) le taux de scolarité, 2) le niveau de criminalité, et 3) l'engagement communautaire.

Le taux de scolarité : la part des diplômés de métier plus nombreuse que celle des études universitaires

L'éducation et la formation constituent des éléments importants dans le processus de développement territorial. Ils participent, grâce aux processus d'apprentissage collectif, à l'apparition de l'innovation (Beccattini, 1992 ; Maillat, Quévut et Senn, 1993) et permettent le rapprochement entre les nouvelles technologies et les besoins des milieux (Pretty et Ward, 2001).

Les MRC à *fort potentiel* de même que celles à *fort développement* présentent une augmentation globale du nombre de diplômés. Dans trois des quatre MRC à l'étude (exception de Papineau), la part des diplômés de métier est plus élevée que celui des études universitaires. Cela correspond sans doute aux besoins des industries primaire et secondaire présentes sur le territoire, mais la re-qualification éventuelle, dans une globalisation imposant de nombreux et rapides changements, pose le problème de la capacité d'adaptation des populations à une économie du savoir (Taguieff, 2001). Mentionnons que la présence de l'Université du Québec à Chicoutimi dans la MRC du Fjord-du-Saguenay et les différentes chaires de recherche dans le domaine de la transformation de l'aluminium⁸ sont considérées comme des avantages indéniables. Par contre, la MRC ne semble pas profiter de cette situation et présente une structure industrielle défavorable comparée aux autres MRC.

Le niveau de criminalité : les MRC à fort potentiel avantagées

La création de capital social s'alimente d'un sentiment de confiance envers la communauté (Coleman, 1988). Cette confiance est mue par ce que Putman appelle un sentiment généralisé de réciprocité (Putman, 2001). Au sein des communautés, il existe un certain nombre de normes et les individus ne travaillant pas au bien-être de la communauté – par différentes formes de criminalité comme par exemple le vandalisme, le vol et la violence – se verront imposer des sanctions sociales (stigmatisation, ostracisme). Dans cet esprit, la criminalité serait en partie le résultat de l'incapacité de la population à imposer des sanctions sociales participant au renforcement du sentiment de confiance envers la communauté.

Le taux de criminalité (crimes contre la personne et contre la propriété) est en baisse dans les MRC à *fort potentiel*. Par contre, nous constatons des hausses substantielles de la criminalité pour les MRC à *fort développement*. Mentionnons toutefois que les MRC à *fort potentiel* sont davantage rurales

⁸ Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL), Chaire industrielle relative à la solidification et à la métallurgie de l'aluminium (CISMA) et la Chaire industrielle sur les technologies avancées des métaux légers pour les applications automobiles (TAMLA).

que les MRC à *fort développement*. À ce propos, Coleman (1988) et Putman (2001) notent que l'application des sanctions sociales reste plus effective dans des communautés fermées.

L'engagement communautaire : une caractéristique commune aux MRC à fort potentiel

La participation électorale est perçue dans la littérature sur le capital social comme un comportement qui témoigne d'une implication citoyenne en lien avec la communauté (Paxton, 1999 ; Putman, 2001 ; Perret, 2002). Elle révèle une prise de conscience face aux enjeux qui touchent la communauté et démontre le désir d'agir des citoyens. Des tendances communes s'observent pour l'ensemble des MRC étudiées. D'abord, les données montrent un taux de participation aux élections municipales faible et en décroissance. Le nombre d'élus par acclamation est, quant à lui, élevé. Cependant, les acteurs notent que ces résultats sont faussés par la part importante de villégiateurs, notamment dans les MRC de Memphrémagog, de Papineau et du Fjord-du-Saguenay.

Toutefois, les intervenants rencontrés affirment qu'il n'y a pas de lien entre la participation électorale et la faible expression de la démocratie. Selon eux, cette dernière s'exprimerait davantage par l'implication des membres de la communauté à l'intérieur des différentes associations locales. Comme le notent Sirianni et Friedland (1997), le déclin de certaines formes de capital social comme les ligues sportives ou encore la participation électorale est en partie compensé par de nouvelles formes comme l'implication sociale dans des organisations communautaires.

Il appert que l'organisation communautaire est davantage développée dans les MRC à *fort potentiel*. Ainsi, le ratio organismes communautaires/population révèle une concentration plus élevée dans les MRC de Papineau et du Fjord-du-Saguenay que dans celles de Drummond et Memphrémagog. Comment expliquer cette situation ? Nous pouvons soulever l'hypothèse que cette forme de capital social ainsi créée, au lieu d'être un facteur de développement, agirait plutôt à titre de moyen de protection, voire de survie contre la dévitalisation, palliant ainsi à l'action déficiente de l'État dans la desserte de services dans les territoires éloignés et faiblement peuplés.

Le dynamisme endogène en matière de valorisation du patrimoine et de l'environnement

La valorisation du patrimoine et de l'environnement s'inscrit de plus en plus comme un enjeu incontournable du processus de développement territorial. Ainsi, ce dynamisme endogène en matière de DTV offre une alternative au mode de développement économique dominant, mode qui est la cause de l'essoufflement dans les MRC à *fort potentiel*. Pour observer cette réalité nous avons identifié trois indicateurs : 1) la valorisation du patrimoine, 2) le tourisme et la villégiature 3) et la réglementation environnementale.

La valorisation du patrimoine : un atout social et économique indéniable

La culture et l'histoire représentent des caractéristiques fondamentales dont disposent les territoires et qui leur permettent la poursuite de besoins sociaux tels que l'éducation et la récréation (Chiesura et de Groot, 2003). De plus, ces facteurs constituent des éléments importants dans les stratégies de développement des territoires. Ainsi, il apparaît que les acteurs des MRC accordent une grande importance à la valorisation du patrimoine et reconnaissent cette dimension comme un atout social et économique indéniable. Cependant, c'est surtout dans les MRC de Memphrémagog et de Papineau que les dimensions historique, géographique et culturelle sont prises en compte dans la planification du développement territorial. La mise en valeur du contexte historique, comme axe de développement dans la MRC de Papineau, comme dans celle de Memphrémagog, permet à celles-ci d'intégrer, dans les activités économiques et sociales, la dimension de la mémoire collective. Toutefois, dans la MRC de Memphrémagog, la protection des paysages (à un moindre degré, le patrimoine industriel) est menacée par des promoteurs immobiliers fragilisant ainsi les conditions du DTV.

En fait, ce qui ressort de ces constats, c'est que la valorisation du patrimoine témoigne des centres d'intérêt en matière de développement et de perception de la qualité de vie et cette valorisation agit aussi sur la dynamique territoriale. Les perceptions des acteurs deviennent centrales. Des liens forts et harmonieux entre les milieux ruraux et urbains semblent favoriser une meilleure reconnaissance, voire prise en compte, des forces de chacun. Les MRC Memphrémagog et Papineau illustrent bien cette intégration des perceptions rurales et urbaines en faveur d'un développement harmonieux et intégré, tout comme la faiblesse des liens entre les milieux ruraux et urbains des deux autres MRC (Drummond et Fjord-du-Saguenay) révèle un isolement des uns au détriment des autres.

Le tourisme et la villégiature : une part importante de la structure économique

Les transformations des structures industrielles dues aux contextes national et international sont majoritairement compensées par une tertiarisation de l'économie à l'avantage entre autre des entreprises dans les domaines touristique et de villégiature. De cette manière, en plus d'attirer une population aisée, la MRC Memphrémagog, réputée pour la qualité de son environnement et sa qualité de vie, performe au niveau touristique. La MRC du Fjord-du-Saguenay tire également profit de la qualité de son environnement qui constitue, selon les acteurs du milieu, un avantage. Toutefois, comme nous l'avons mentionné plus haut, la MRC n'arrive pas à compenser la déstructuration industrielle par le développement de l'industrie touristique.

À ce propos, il appert que ce sont les MRC ayant une valorisation paysagère répondant à des critères de qualité de vie et présentant un leadership local complémentaire, s'appuyant sur des stratégies adaptées aux capacités des milieux, qui font basculer les contraintes en levier de changement. La MRC à *fort développement* de Memphrémagog et la MRC à *fort potentiel* de Papineau

répondent à ces caractéristiques. Dans les deux cas, la qualité de vie du milieu oriente les stratégies de développement. Dans les deux cas, les acteurs du milieu s'impliquent de façon positive dans les stratégies à mettre en place pour adapter le développement territorial et une attention est portée pour harmoniser les liens entre les milieux urbains et ruraux. Cela fait dire aux intervenants rencontrés que les nouveaux facteurs démographiques ainsi que les atouts naturels influencent la dynamique territoriale.

La réglementation environnementale : un enjeu très peu reconnu

La protection et la conservation des écosystèmes constituent un enjeu largement identifié comme moyen d'assurer le maintien du seuil critique de capital naturel (De Groot et al., 2003 ; Chiesura et de Groot, 2003). Ce que nous constatons, c'est que la conscience environnementale a gagné en popularité, notamment chez les MRC valorisant les qualités paysagères du territoire pour leur développement (Fjord-du-Saguenay, Memphrémagog et Papineau). Par contre, cette conscience environnementale ne semble pas être intégrée dans les façons de faire des gestionnaires et des élus locaux. Sauf pour la MRC de Memphrémagog, où la question du développement durable (DD) est intégrée à la réflexion sur la dynamique territoriale, la Loi 118 sur le développement durable (approuvé à l'unanimité le 16 avril 2006 par le gouvernement du Québec) apparaît comme une contrainte de plus imposée aux municipalités et à laquelle celles-ci ne pourraient tout simplement pas adhérer.

L'interface entre le social et l'environnement : un élément de typologie territoriale ?

La dimension sociale est reconnue dans la littérature sur le DD comme celle ayant reçu le moins d'attention tant au niveau scientifique que politique (Lethonen, 2004 ; Gagnon, 2005). Également, le DD reste assimilé dans les discours à l'interaction entre le développement économique et la protection de l'environnement. Les interactions entre les sphères sociale et environnementale se sont vues accorder moins d'attention (Lethonen, 2004).

La littérature sur le capital social fait état de l'importance des facteurs non-économiques dans le processus de développement des communautés (Portes, 1988). Il s'agit de cette maîtrise locale et sociale du territoire qui s'affirme de plus en plus en réponse aux problèmes structurels vécus dans les communautés (Friedmann et Weaver, 1979 ; Stöhr, 1981). D'ailleurs des auteurs en font une condition nécessaire à la gestion durable et viable du capital environnemental (Gagnon, 1994 ; Grootaert, 1998 ; Pretty et Ward, 2001).

Tableau 1. Évaluation des facteurs stratégiques

	MRC à fort potentiel		MRC à fort développement	
	Fjord-du- Saguenay	Papineau	Memphrémagog	Drummond
Intégration régionale				
Démographie	-	+ / -	+	+
Emploi	-	-	+	+
Connectivité civile				
Scolarité	+ / -	+	+ / -	+ / -
Criminalité	+	+	-	-
Engagement communautaire	+	+	-	-
Dynamisme en matière de valorisation du patrimoine et de l'environnement				
Tourisme et villégiature	-	+	+	-
Réglementation environnementale	-	-	+	-
Valorisation du patrimoine	-	+	+	-

À la lumière des données empiriques présentées au point précédent, quels sont les liens entre le capital social et le capital environnemental ? Quelles dynamiques caractérisent cette interface sociale – environnementale ? Quelles sont les distinctions observées entre les MRC ?

D'abord, constatons que les MRC à *fort potentiel*, mais éprouvant des difficultés de développement, présentent toutes une faible intégration régionale et un haut niveau de connectivité civile (voir tableau 1). Par contre, le dynamisme en matière d'environnement diffère pour les deux MRC. En effet, pendant que la MRC Papineau présente un dynamisme environnemental fort, la MRC du Fjord-du-Saguenay montre une performance plus faible dans ce domaine.

Pour ce qui est des MRC à *fort développement*, celles-ci possèdent une forte intégration régionale mais un niveau de connectivité civile faible. Le même constat est également observé en ce qui concerne les liens avec le dynamisme en matière de valorisation du patrimoine et de l'environnement : la MRC de Memphrémagog demeure proactive en matière de valorisation du patrimoine et de l'environnement tandis que la MRC de Drummond affiche un manque de dynamisme en la matière.

Les liens unissant le capital social et le capital environnemental sont soumis à des dynamiques distinctes selon les MRC. Ainsi, seule les MRC de Papineau et de Memphrémagog présentent un dynamisme environnemental qui s'exprime dans l'intégration des dimensions historique, géographique et culturelle dans le processus de planification du développement territorial. Toutefois, cette proactivité en matière d'environnement se manifeste de différentes manières selon les territoires. Ainsi, la MRC de Papineau semble compenser la faiblesse de son intégration régionale, qui s'exprime sous forme de déstructuration industrielle et de stabilité

démographique, par un dynamisme dans la mise en valeur du capital environnemental afin de pallier la situation économique défavorable, l'objectif étant de tirer avantage des opportunités (notamment le potentiel récréotouristique) présentes sur le territoire.

La situation est tout autre pour la MRC de Memphrémagog, celle-ci bénéficiant d'une position plus avantageuse en ce qui concerne l'évolution démographique et la structure industrielle. La MRC de Memphrémagog semble se nourrir de sa forte intégration régionale pour cultiver un dynamisme en matière de protection et de valorisation du patrimoine et de l'environnement. La MRC profite de l'arrivée massive des baby-boomers, qui maintenant arrivés à leur retraite, s'installent à la campagne et participent à accroître cette valorisation du capital environnemental. Les nouveaux arrivants, qui viennent principalement des milieux urbains, se positionnent en consommateurs de ce capital environnemental. Toutefois, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'action des promoteurs immobiliers dans ce processus de « mise en valeur » du patrimoine naturel peut nuire au développement territorial viable.

Pour les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Drummond qui présentent toutes deux un faible dynamisme environnemental, les liens entre capital environnemental et capital social se manifestent distinctement (Tableau 1). Dans la première, la connectivité civile présente sur le territoire, qui se traduit par une forte implication communautaire, semble être en écho à la faiblesse de l'intégration régionale. Par contre, cette faible intégration territoriale n'arrive pas à insuffler un dynamisme en matière de valorisation environnementale, et ce, bien que le capital naturel représente une marque distinctive du territoire et des communautés de la MRC. Il semble que les orientations en matière de tourisme et d'écotourisme, prises au cours des

vingt-cinq dernières années, ne suffisent pas à compenser la déstructuration industrielle vécue.

Pour sa part, la MRC de Drummond présente une très forte intégration régionale, principalement attribuable à sa structure industrielle diversifiée et concurrentielle. Par contre, nous observons une faiblesse au niveau du capital social présent sur le territoire de même qu'au niveau du dynamisme environnemental. À ce titre, la bonne performance de la MRC, selon des termes strictement économiques, reste principalement tributaire de la vitalité de l'entrepreneuriat local et ne semble pas agir sur le dynamisme environnemental.

Selon la nomenclature du MAMR, les MRC de Drummond et de Memphrémagog sont identifiées comme étant les territoires présentant les meilleures opportunités de développement. Toutefois, cet indice, fondé sur des indicateurs traditionnels comme le taux de chômage et le revenu, ne considère pas (ou peu) les réalités sociales et environnementales des territoires.

Les MRC de Memphrémagog et de Papineau sont celles qui se retrouvent en meilleure position en regard à l'interface sociale – environnementale. Ainsi, toutes les deux présentent un dynamisme en matière d'environnement, qui leur permet de tirer profit de leur situation particulière et d'ainsi mettre en valeur leurs forces. Toutes deux témoignent de l'importance de la mobilisation des savoir locaux au service d'un développement territorial viable.

Les MRC de Drummond et du Fjord-du-Saguenay présentent un dynamisme environnemental et social plus faible. Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, la connectivité civile relativement forte ne semble pas servir de tremplin au développement territorial. De son côté, la MRC de Drummond, malgré ses succès observés au point de vue économique, semble négliger la composante environnementale présente sur son territoire.

L'interface sociale -- environnementale au centre de l'exercice de typologie territoriale

Dans le présent texte, nous avons tenté de porter un regard nouveau sur les dynamiques de développement territorial des MRC à l'étude en regard à l'interface sociale – environnementale et, de là, de dresser une nouvelle typologie territoriale.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le terme de capital doit être compris autant de manière quantitative que de manière qualitative : le capital social ne se borne pas uniquement aux structures sociales (par exemple au nombre d'organismes communautaires) mais il comprend également toute la dynamique globale de l'interaction qui unit les individus et les groupes (par exemple les sentiments de confiance et de réciprocité qui modèlent ces relations); le capital environnemental, en plus de comprendre les stocks de ressources naturelles et les services issus de ces ressources (par exemple des services d'approvisionnement en eau ou encore les retombées récréo-touristiques d'un parc national), englobe toute la question de la gestion et de la coordination de ces

ressources et services. De cette équation entre capital social et capital environnemental, la composante économique s'affirme comme la résultante de leur interaction.

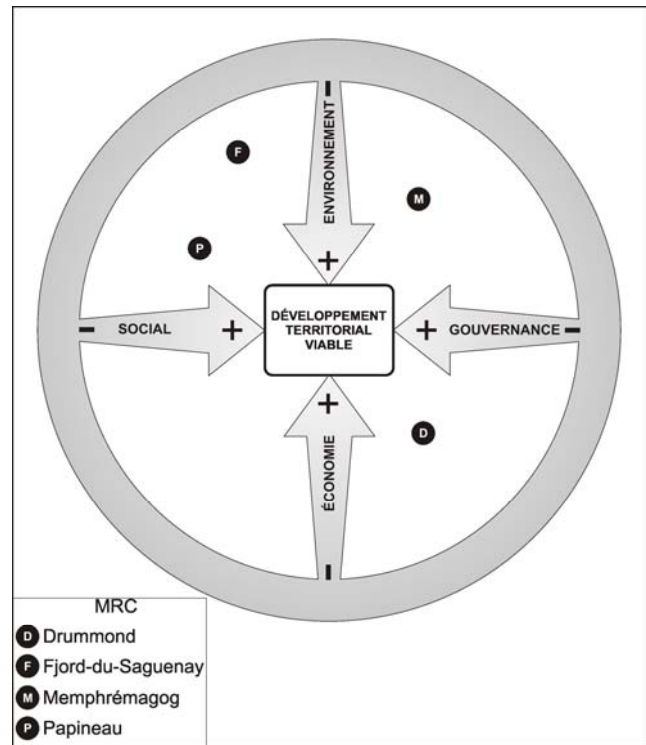


Figure 2. Positionnement des dynamiques territoriales en fonction des sphères du développement durable.

À ce titre, nous avons trouvé intéressant d'intégrer l'exercice de typologie dans un ensemble plus grand, soit le cadre analytique du développement durable (voir figure 2). Ainsi, l'adéquation des sphères environnementale, sociale, économique et de gouvernance nous semblait tout indiquée pour comprendre la particularité des situations observées. Les résultats témoignaient de la diversité et de la complexité des dynamiques territoriales. Ainsi, les relations qui unissaient les sphères sociale et environnementale ne pouvaient être totalement comprises sans égard aux autres dimensions qui affectent la composition/recomposition des territoires, notamment les dimensions économique et de gouvernance.

De cette manière, pour chacune des MRC, une dynamique distincte est observée. Ainsi, pour la MRC de Papineau, le dynamisme environnemental s'inscrit en réponse à la structure économique défaillante et s'affirme comme une véritable stratégie de développement. Pour la MRC de Memphrémagog, le dynamisme environnemental résulte d'un processus de consolidation des acquis où la protection de l'environnement et son intégration dans les politiques publiques permet une meilleure gestion du territoire et des retombées plus

importantes. Pour ce qui est des MRC de Drummond et du Fjord-du-Saguenay, celles-ci se cantonnent à une sphère en particulier soit respectivement économique et sociale. La MRC de Drummond présente une force économique indéniable tributaire du dynamisme de son entrepreneuriat. Pour la MRC du Fjord-du-Saguenay, la connectivité civile témoin de la présence de capital social ne semble pas servir son développement économique et ni son dynamisme en matière d'environnement.

Bien que les résultats soient limités à quatre MRC, il est intéressant de constater que leur performance économique (selon la nomenclature de MAMR) n'est pas déterminante du niveau de maîtrise sociale du territoire. Les questions que cela pose sont : est-ce tout simplement parce la mesure n'inclut pas de tels indicateurs ou encore est-ce réellement parce qu'il y a une viabilité territoriale en dehors de l'économique ?

Par ailleurs, on ne peut pas constater de corrélations entre la maîtrise sociale du territoire et le dynamisme en matière de valorisation du patrimoine et de l'environnement. Les liens qui unissent la création de capital social et le capital environnemental ne semblent pas répondre à un processus prédéterminé, obéir à des règles, dans les cas à l'étude. Sont-ils le fruit de contextes sociaux, environnementaux et économiques de même que des jeux de pouvoir d'acteurs locaux et régionaux? Sans doute la trilogie social/environnement/territoires est-elle en cause.

Conclusion

Alors que le discours dominant sur le de DD met en lumière les liens entre les sphères de l'économie et de l'environnement, le concept de développement territorial viable (DTV) permet d'accentuer la trilogie social/environnement/territoires. Le DTV renouvelle ainsi la lecture et l'interprétation offertes par le développement durable depuis les années 80, en prenant en compte cette fois les dynamiques territoriales (urbaines, rurales, microrégionales) nourries par l'interaction féconde, mais peu documentée, entre le social et l'environnement. Bien que le peu de cas recensés ici ne permette de conclure, de nombreux observations et travaux antérieurs dans le champ du développement territorial, nous permettent tout de même d'associer la notion de viabilité à des notions plus intangibles et qualitatives du développement humain et du développement des communautés locales. Le présent article a aussi permis d'esquisser, sur la base de l'interface social/environnement, les bases d'une nouvelle typologie des territoires, typologie qui peut servir de cadre de référence pour des fins exploratoires de compréhension, voire de mise en valeur des territoires. Le recours théorique aux notions de capital social et de capital environnemental, et à leurs auteurs, permet, du moins nous l'espérons, de porter un regard nouveau sur la diversité et l'interactivité des déterminants du développement et de ses dynamiques, et ce, à l'échelle des communautés territoriales.

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur appui financier le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), le ministère du Développement économique et régional et de la recherche (MDERR) ainsi que ses partenaires de même que le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

Bibliographie

- Adam, Frane et Borut Rončević, 2003, « Social capital : recent debates and research trends », *Social Science information*, 42, 2, pp. 155-183.
- Aydalot, Philippe, 1985, *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 487 p.
- Becattini, Giacomo, 1992, « Le district marshallien : une notion socio-économique », dans Georges Benko et Alain Lipietz, *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 35-55.
- Berkes, Fikret et Carl Folke, 1994, « Investing in cultural capital for sustainable use of natural capital », AnnMari Jansson, Monica Hammer, Carl Folkes et Robert Costanza, *Investing in natural capital : the ecological economics approach to sustainability*, Washington D.C., Island Press, pp. 128-149.
- Bourdieu, Pierre, 1986, «The form of capital », dans John G. Richardson (dir.), *Handbook of theory and Research for sociology of education*, New York, Greenwood Press, pp. 241-258.
- Chabonneau, Johanne, 2005, *Associations en réseaux et capital social collectif : bilan d'expériences et d'analyses*, Texte présenté dans le cadre du projet « *Social Capital in Action : Thematic Policy Studies* » Projet de recherche sur les politiques, INRS urbanisation, culture et société, 41 pages.
- Chiesura, Anna et Rudolf de Groot, 2003, « Critical natural capital: a socio-cultural perspective », *Ecological Economics*, vol. 44, pp. 219-231.
- Coleman, James S., 1988, « Social capital in the creation of human capital », *The American journal of sociology*, Vol. 94, pp. S95-S120.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988, *Notre avenir à tous*, Montréal, Les Éditions du Fleuve, 454 p.
- Costanza, R., d'Arge, R., de Groot, R.S., Farber, S., Grasso, M., Hannon, B., Limburg, K., Naeem, S., O'Neill, R.V., Paruelo, J., Raskin, R.G., Sutton, P., van den Belt, M., 1997, « The value of the world's ecosystem services and natural capital », *Nature*, vol. 387, pp. 253-260.
- De Groot, Rudolf, Johan Van der Perk, Anna Chiesura et Arnold van Vliet, 2003, « Importance and threat as determining factors for criticality of natural capital », *Ecological Economics*, vol. 44, pp. 187- 204.
- Desmarais, Gaëtan et Gilles Ritchot, 2000, *La géographie structurale*, Paris, L'Harmattan.
- Fukuyama, Francis, 1997, *La confiance et la puissance : vertus sociales et prospérité économique*, Paris, Plon, 412 p.
- Friedmann, John et Clyde Weaver, 1979, *Territory and function – the evolution of regional planning*, Berkeley, University of California Press, 234 p.
- Gagnon, Christiane, Serge Gagnon et Luc-Normand Tellier, 2006, *Dynamiques de développement territorial de MRC au Québec et contribution du secteur privé : études de cas comparatives – Rapport synthèse de recherche*, CRDT, 132 p. Disponible en ligne au www.uqac.ca/cgagnon
- Gagnon, Christiane, Serge Gagnon, Luc-Normand Tellier, Koassi D'Almeida et Marie-Josée Fortin, 2006, « Territoires et communautés rurales : une complémentarité de méthodes pour l'étude du développement territorial viable de MRC québécoises », *Recherches sociographiques*, vol. XLVII, no. 3, pp. 597-612.
- Gagnon, Christiane et Marie-Josée Fortin, 1999, « La gouvernance environnementale locale : où est le timonier? », *Économie et Solidarités*, vol. 30, no. 2, pp. 94-111.
- Gagnon, Christiane, 2007, « Les motifs, objectifs et orientations du guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux », dans Christiane Gagnon (Éd.) et Emmanuelle Arth (en collaboration avec), *Guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux*, En ligne.
- Gagnon, Christiane, 2005, « Développement durable et viable : enjeux sociaux et scientifiques », dans Danielle Lafontaine et Bruno Jean (dir.), *Territoires et fonctions. Tome 1. Des politiques aux théories : les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, GRIDEQ et CRDT, pp. 199-216.

- Gagnon, Christiane, 2002, *Modèle de suivi des incidences sociales, évaluation environnementale et développement régional viable*, Rapport de recherche, Chicoutimi, GRIR éditeur / Université du Québec à Chicoutimi, 163 p. Disponible en ligne : www.uqac.ca/msiaa
- Gagnon, Christiane, 1994, *La recomposition des territoires*, Paris, L'Harmattan, 272 p.
- Grootaert, Christiaan, 1998, *Social capital: the missing link?*, The World Bank Social Capital Initiative, Working Paper No. 3, 24 p.
- Lehtonen, Markku, 2004, « The environmental–social interface of sustainable development : capabilities, social capital, institutions », *Ecological Economics*, vol. 49, pp. 199–214.
- Millennium Ecosystem Assessment, 2005, *Ecosystems and human well-being – Synthesis*, Washington D.C., Island Press, 155 p.
- Maillat, Denis, Michel Quévit et Lanfranco Senn (éds.), 1993, *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, Neuchâtel, Edes, 376 p.
- Ministère du Développement économique et régional et recherche, 2006, *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, disponible en ligne au www.mdeie.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement_regional/fr/regions/portr_socio_econ.pdf
- Mohan, Giles et John Mohan, 2002, « Placing social capital », *Progress in Human Geography*, vol. 26, no. 2, pp. 191–210.
- Morin, Edgar, 1999, *Le défi du XXIe siècle, relier les connaissances*, Paris, Le Seuil, 471 p.
- Narayan, Deepa et Lant Pritchette, 1999, « Cents and sociability : household income and social capital in rural Tanzania », *Economic development and cultural change*, vol. 47, no. 4, pp. 871-897.
- Paxton, Pamela, 1999, « Is Social Capital Declining in the United States? A Multiple Indicator Assessment », *American Journal of Sociology*, Vol. 105, No. 1, pp. 88–127.
- Perret, Bernard, 2002, *Indicateurs sociaux, état de lieux et perspectives*, Paris, Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), 36 p.
- Portes, Alejandro, 1998, « Social capital : its origins and applications in modern sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, pp. 1-24.
- Pretty, Jules et Hugh Ward, 2001, « Social capital and the environment », *World development*, vol. 29, no. 2, pp. 209-227.
- Putman, D. Robert, 2001, *Bowling alone: The collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster, 541 pages.
- Putman, D. Robert, 1999, « Le déclin du capital social aux États-Unis », *Lien social et politiques – RIAC*, vol. 41, pp. 13-22.
- Putman, D. Robert, 1993, *Making democracy work*, Princeton, Princeton University Press, 258 p.
- Richot, Gilles, 1991, *Études de géographie structurale*, Québec, Cahier du CRAD, Université Laval.
- Sirianni, Carmen et Lewis Friedland, 1997, *Civic innovation and American democracy*. Disponible sur le site de Civic practice network au www.cpn.org
- Taguieff, Pierre-André, 2001, *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation techno-marchande*, Paris, Mille et une nuits, 202 p.
- Tellier, Luc-Normand, 1989, « L'approche topodynamique : une nouvelle voie pour l'Étude du développement », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, vol. XII, no. 2, pp. 223-246.
- Tellier, Luc-Normand, 1992, « From the weber problem to a topodynamic approach to locational systems », *Environment and Planning A*, vol. 24, pp. 793-806.
- Theys, Jacques, 2002, *L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale*. Développement Durable and Territoires. Disponible en ligne http://www.revue-ddt.org/dossier001/D001_A05.htm
- Stöhr, Walter B. et D.R. Fraser Taylor (eds.), 1981, *Development from above or below*, Toronto, John Wiley, 488 p.
- Woodhouse, Andrew, 2006, « Social capital and economic development in regional Australia : A case study », *Journal of rural studies*, vol. 22, pp. 83-94.